

4 juillet 2023

Conférence annuelle des métiers et des compétences : résultats de la mission confiée à France Stratégie sur la rénovation énergétique des bâtiments

France Stratégie a été missionnée fin décembre 2022 par le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'insertion, Olivier Dussopt, le Ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, Pap Ndiaye, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau, le Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu et la Ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Carole Grandjean, pour organiser la deuxième Conférence annuelle des métiers, le 4 juillet 2023.

Après la première conférence en mars 2022 autour de la présentation de l'exercice de prospective Les métiers en 2030, cette seconde édition est consacrée aux enjeux emplois de la transition écologique. Il s'agit notamment de partager les connaissances existantes en matière de réallocations des emplois rendues nécessaires par la transition écologique et par les actions de formation, de reconversion et d'orientation qu'il s'agit dès aujourd'hui d'initier et d'anticiper.

Cette conférence est alimentée par un exercice de prospective ciblé sur la rénovation énergétique des bâtiments, compte tenu des enjeux spécifiques au secteur du bâtiment. Afin de proposer une approche objective et détaillée des perspectives futures en matière de rénovation énergétique des bâtiments aux acteurs de la formation initiale, de la formation professionnelle et à tous les acteurs du marché du travail, cet exercice s'est largement appuyé sur l'expertise d'un ensemble d'acteurs-clé de la filière dans le cadre d'un comité technique dédié et d'auditions.

Tous les scénarios prospectifs permettant d'atteindre la neutralité carbone impliquent une accélération sans précédent de la rénovation énergétique des bâtiments, à la fois de son rythme (nombre de logements, surfaces tertiaires rénovées) et de sa performance (atteinte d'un niveau de consommation en moyenne compatible avec le label BBC-rénovation, suivi de la trajectoire du décret Éco-énergie tertiaire). Le principal objet de cette étude est de déterminer la capacité de réponse du marché du travail et du système de formation aux besoins à 10 ans de la filière, en tenant compte des incertitudes sur la vitesse de déploiement des rénovations et de l'hétérogénéité territoriale des besoins.

Et cela, par le biais de deux axes de travail :

- **Une prospective quantitative régionalisée des besoins en emplois à horizon 2030**
- **Une approche qualitative des enjeux en matière d'emploi et de formation pour répondre à ces besoins de recrutement**